

La Nation Française

Hébdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard

23 janvier 2023 - 1 €

N° 15

Nous avons évoqué, la semaine dernière (chronique « *Fin d'alerte ?* ») la situation des entreprises françaises face à l'impossibilité de juguler les augmentations des factures d'électricité dans le cadre d'un prétendu marché européen de l'énergie, où la France fait figure de dupe face à l'intransigeance allemande. Pour les particuliers, la hausse de 15 % des factures d'électricité, annoncée pour après le 1^{er} février, ne sera sans doute pas non plus la dernière (la facture de gaz subit d'ailleurs une hausse identique), soit une augmentation moyenne de 20 euros par mois. C'est une première épreuve. Pour atténuer le choc, le gouvernement a prolongé le bouclier tarifaire jusqu'au 30 juin 2023 et il rappelle que, sans ce bouclier, la hausse aurait été de 180 euros par mois. De surcroît, 12 millions de ménages ont reçu un chèque de 100 ou 200 euros en décembre dernier.

Seconde épreuve douloureuse : comprendre comment les prix sont fabriqués, afin de savoir s'ils vont encore monter. Un résumé forcément incomplet de ce qui se passe dans les tuyaux d'un système horriblement compliqué fait d'abord apparaître un fait majeur : le Tarif réglementé de vente de l'électricité (TRVE ou tarif bleu) va augmenter de 108 % hors taxes en février. L'année dernière, l'augmentation avait été de 35 % seulement.

Cette hausse de 108 %, partiellement limitée jusqu'en juin par le bouclier tarifaire, ne s'explique pas par la « loi de l'offre et de la

demande » qu'on évoque à tort et à travers. La demande d'électricité a baissé en France ces derniers mois et la remise en marche de centrales défectueuses permet à EDF d'alimenter sans problème les particuliers et les entreprises. Dès lors, pourquoi cette hausse brutale ?

Il faut regarder du côté des distributeurs d'électricité, qui ne sont pas des producteurs d'électrons mais des commerçants qui s'approvisionnent sur le marché de l'électricité créé par la Commission européenne. Ces

fournisseurs achètent l'électricité produite par EDF à un tarif préférentiel et la revendent aux particuliers et aux entreprises en faisant un bénéfice. Mais ils achètent aussi à d'autres producteurs à des tarifs plus élevés. C'est cette concurrence artificielle – puisque c'est EDF qui finance ses concurrents – qui explique les fortes augmentations des prix sur un marché préfabriqué.

Il est plus que temps de revoir l'ensemble du système.

Claudine Uzerche



Sommaire : Page 1 : Les factures d'électricité. – P. 2 : Bourse. – Léonard. P. 3 : Lettre à Éric Ciotti. P. 4 : – Francophonie. – Inénarrable Roselyne. P. 5 : L'œil de Chaunu. p. 6 : Le chemin de Damas. – Socialistes danois contre immigration. P. 7 : Justice en temps de guerre. P. 8 : ChatGPT. – Les différences avant la liberté. P. 9 : Rêves de pierre. P. 10 : Lectures. – P. 12 : Théâtre : Ceux qui restent.

■ **Social** : Les manifestations contre le projet de loi sur les retraites le 19 janvier ont mobilisé 1,12 million de Français, dont 80 000 à Paris selon le ministère de l'Intérieur. Pour les 8 syndicats organisateurs, ils étaient plus de 2 millions, dont 400 000 à Paris. Une nouvelle journée nationale de grève et de manifestations aura lieu le 31 janvier.

Quant aux manifestations du samedi 21 janvier à Paris, organisées par La France insoumise, des syndicats étudiants ou les Gilets jaunes, elles auraient mobilisé de 150 000 personnes selon les organisateurs à 14 000 selon le cabinet Occurrence voire à seulement 12 000 selon une source policière.

■ **Commerce** : Le 19 janvier, le tribunal de commerce de Grenoble a entamé une procédure de redressement judiciaire du distributeur d'articles sportifs Groupe Go Sport qui appartient au même groupe bordelais que la chaîne Camaïeu récemment mise en faillite. Le passif est de 14 millions d'euros et l'emploi de 2 160 personnes est menacé à terme. Qui plus est une enquête pour abus de bien social a montré des mouvements de trésorerie contestables entre la société mère Groupe Go Sport et sa filiale Go Sport France au profit de Camaïeu et pour racheter la chaîne Gap...

■ **Maisons de retraite** : Après le scandale des Ehpad, la restructuration des dettes (9,5 milliards) du groupe Orpea (qui gère plus de onze cents établissements dans 23 pays) demande un financement extérieur.

La Caisse des dépôts et consignations et ses partenaires (mutuelles et assurances) sont prêts à avancer 1,3 milliard d'euros à condition d'avoir le contrôle du capital. Les fonds de pension créanciers du groupe ne sont pas d'accord et les négociations menées sous l'égide du tribunal de commerce de Nanterre ont été suspendues le 18 janvier.

L'action Orpea a perdu 91 % de sa valeur en 12 mois et continue de baisser malgré un fort patrimoine immobilier (plus de 8 milliards) et une rentabilité maintenue de ses activités.

Bourse

Fin décembre le baromètre de l'épargne et de l'investissement de l'Autorité des marchés financiers (AMF) indiquait que 76 % des Français interrogés pour elle avaient mis de l'argent de côté en 2022. Ce qui ne plaît pas à cette autorité, c'est que seulement 17 % de ceux-ci ont investi en Bourse. Il fallait entendre récemment le professeur Christian de Boissieu déplorer sur une radio publique que les Français fuient le risque, en privilégiant le placement dans l'immobilier ou l'assurance-vie plutôt que d'aller vers la Bourse. Selon lui, plus une économie est faible et plus les gens placent dans l'immobilier (comme en Espagne, au Portugal, en Italie et donc en France), alors qu'en Europe du Nord, les gens investissent dans l'économie réelle, celle qui produit de la richesse...

La « faible appétence au risque » des Français lui paraît donc contreproductive, et notre manque de croissance économique comme le résultat très moral d'une forme de lâcheté. Notre professeur en Sorbonne (et membre de l'AMF) possède-t-il lui-même quelques actions ? Pour ma part, j'ai depuis fort longtemps placé la trésorerie de l'entreprise que je gère en bourse par le truchement d'une banque et d'un intermédiaire financier... Au prix de quelques sueurs froides et jamais avec des résultats formidables. Mais, lorsque j'ai personnellement voulu ouvrir un plan d'épargne en actions sur le compte de ma banque en ligne, on m'a demandé de remplir préalablement un questionnaire destiné à mesurer mes capacités à

le faire. Je voulais placer 1 000 euros et j'avais l'idée que si je me rapprochais le plus possible des indices du Cac 40, je pourrais m'en tirer peut-être mieux que les intermédiaires auxquels j'avais fait appel jusque-là pour ma société.

Mais, seul face à mon questionnaire, et bien que je sois allé me renseigner un peu sur Google pour mieux répondre, j'ai lamentablement échoué. Je ne connaissais pas assez un vocabulaire très spécialisé. Mes 1 000 euros sont donc restés à l'état de compte monétaire. Et comme la Bourse a beaucoup chuté ensuite, je ne m'en suis pas si mal sorti.

Lorsque ma comptable est venue chez moi, je lui ai demandé de remplir pour moi le fameux questionnaire. Mais le résultat fut le même ! Voici la conclusion que j'en ai tirée. Les Français qui ont un PEA ou d'autres petits placements boursiers sont ceux qui ont une banque à l'ancienne, avec un conseiller qui remplit le questionnaire à leur place en ayant les bonnes réponses sous les yeux. Est-ce que je me trompe ? Ou bien suis-je si bête et ma comptable aussi ? Ou bien est-ce juste ma banque en ligne qui rechigne à gérer ce genre de placements ou ce genre de clients ? Est-ce que Monsieur de Boissieu descend à ce niveau de détail avant de juger le comportement de ses compatriotes ? Ne serions-nous pas une fois de plus victimes du « principe de précaution », pas celui des investisseurs potentiels, celui des autorités* ?

On me fera justement remarquer que cela se règlera dans l'avenir. Car les jeunes qui investissent en Bourse n'ont certainement pas de mal à franchir les obsta-

cles numériques qu'on leur impose pour placer leur argent via internet. Sauf que l'argent en France est, pour l'instant, majoritairement détenu par des retraités, que l'on humilie et dégoûte de participer à l'effort collectif d'investissement productif...

Frédéric Aimard

* Qui pourtant auraient beaucoup à se reprocher pour les petits actionnaires grugés (Eurotunnel, Orpea...) faute de surveillance...

Léonard



Léonard Tandau de Marsac est mort, à l'âge de 71 ans, le 14 janvier 2023. J'ai eu le bonheur de le connaître comme lycéen, militant royaliste. Charismatique, séduisant, courageux, intelligent et déjà tellement pénétré de la volonté de convaincre ses interlocuteurs. Ah quel bavard il était ! Et prolix également en motions et textes pour changer le monde (on était au début des années soixante-dix). Il rêvait, parmi d'autres utopies du moment, d'un jour national sans télévision, pour que les gens puissent se retrouver, réfléchir, discuter à nouveau au lieu de s'abrutir : métro, boulot, dodo... Plus

tard, il fut des plus réticents à l'égard d'internet et de toutes ses tentations de dispersion superficielle. On lui envoyait un mail chez un voisin. Il répondait un peu plus tard... Une ascèse.

Je l'ai connu étudiant en architecture puis, ayant presque terminé ce parcours exigeant, donnant un nouveau tournant à ta vie en devenant médecin... Il cherchait une voie au service de ton prochain, mais, déjà, douloureusement pénétré de l'incapacité de l'homme à faire le bien efficacement. Je pense qu'il fut désespéré de ne pas pouvoir guérir ses patients sans entrer dans le système de la pharmacie et la médecine industrielles, dont les côtés très obscurs sont bien documentés... Je l'ai donc connu médecin homéopathe « uniciste » à Orléans. Il avait acquis une clientèle fidèle, une grande maison pour sa famille... Il faisait parfois de véritables miracles. Mais bien sûr pas toujours. Il était en route pour la notabilité dans des milieux très bien...

J'appris un jour avec surprise qu'il avait tout laissé tomber pour aller s'installer à **Estaing, en Aveyron**, sur les chemins de St-Jacques de Compostelle où il monta un accueil pour les pèlerins dans une maison appartenant au diocèse, aboutissement d'une évolution spirituelle qui porta des fruits très visibles durant de longues années. Vivant pauvrement, sans souci du lendemain, mais ayant enfin réussi à donner un véritable sens à tous ses talents d'organisateur, de conseiller, de l'homme de foi et d'amour qu'il était si profondément. J'y fus deux fois de passage et je pris un peu la mesure de son dévouement sans limite, mais aussi de son équilibre

Lettre à Éric Ciotti,

qui fait de la politique avec le temps des autres !

Monsieur. J'aurais pu m'adresser directement à Emmanuel Macron ou à Élisabeth Borne, mais je doute que l'un et l'autre soient disposés à entendre mon propos. Tout comme vous d'ailleurs, qui êtes probablement trop occupé à lorgner la mairie de Nice ou, le cas échéant, un strapontin du côté de Matignon.

Pour l'heure et peut-être afin d'étayer vos ambitions, vous soutenez donc la réforme des retraites imaginée par celui que vous avez pourtant combattu avec Les Républicains lors des suffrages précédents. Frayant dans les eaux basses d'une politique politicienne opportuniste qui n'en est pas à une contradiction près, cette alliance de circonstance ne surprend plus vraiment personne et pourrait précipiter votre parti vers le néant et l'oubli, privant ainsi notre pays d'un contre-pouvoir, aussi minime soit-il, pourtant indispensable au bon fonctionnement de notre démocratie.

Le problème, voyez-vous, c'est que cette soudaine allégeance va permettre au chef de l'État et à son gouvernement d'emporter la mise sans recourir au 49-3 synonyme d'impopularité, catalyseur social considéré à l'international comme étant une forme de discrédit politique. Grâce, ou plutôt à cause de vous, des millions de Français vont subir une réforme injuste, voire injustifiée, qui rallonge le temps de travail et réduit celui que les seniors entendaient passer auprès de leurs proches. Petit supplément de vie qui n'appartient ni aux présidents, ni aux ministres, ni aux députés et encore moins aux "chefs" de partis.

Vous faites, à l'instar des décideurs du moment, de la politique avec le temps des autres. Et vous participez à cette confusion qui va impacter le monde du travail comme le quotidien des particuliers. Avez-vous songé un instant seulement à celles et ceux qui, pouvant prétendre à une carrière longue, avaient prévu de céder leurs entreprises en 2023 ou en 2024 par exemple ?

Si l'on se réfère aux annonces d'Élisabeth Borne : départ à 58 ans pour ceux ayant débuté entre 14 et 16 ans, 60 pour ceux ayant débuté entre 16 et 18 ans et 62 pour ceux ayant débuté entre 18 et 20 ans. Deux ans de rabiot donc, à moins qu'il faille se rendre sur le site "Info retraite" mis en place ces jours-ci à la demande du gouvernement où le simulateur indique pour cette occurrence 60 ans et 9 mois... Au-delà de cette énième confusion dont ceux avec qui vous venez de vous allier sont coutumiers, demeurent l'incertitude et les interrogations de celles et ceux qui avaient prévu de transmettre, de céder, de vendre... avec des dossiers élaborés en amont leur permettant d'honorer convenablement ces transitions. Idem pour le salarié qui avait prévu de partir fin 2023 et dont le remplacement était prévu et pourvu.



par Jean-Paul Pelras *

Avez-vous seulement pensé, Monsieur le député, conseiller départemental des Alpes Maritimes, aux désagréments que cette réforme allait causer à ceux qui travaillent depuis 42 ans et plus, qui n'ont pas la chance de travailler à la Comédie française et qui vont devoir, dans l'année, envisager le prolongement imprévu de leurs activités ?

Emmanuel Macron déclarait lui-même lors du Grand débat en 2019 "Franchement, ce serait assez hypocrite de décaler l'âge légal de départ en retraite. Quand on est soi-même en difficulté, bon courage déjà pour arriver à 62 ans ! Voilà où vous en êtes, Monsieur Ciotti, à cautionner l'impéritie et la pirouette, la contradiction permanente d'une politique qui ne satisfait personne, suscite les tensions, rajoute de l'arrogance au mépris et, probablement dans les jours à venir, de la colère au dépit. ■

* Agriculteur et figure catalane de la résistance paysanne, Jean-Paul Pelras est devenu journaliste, rédacteur-en-chef de *L'Agri, le journal des gens d'ici*, édité à Toulouges (Pyrénées orientales) et participant à la revue *Front populaire* (celle de Michel Onfray), et encore écrivain...

■ **Télévision** : La plateforme de streaming Salto, propriété de TF1, M6 et de France Télévision, qui devait concurrencer – ou au moins compléter – Netflix et autres Prime video ou Disney +, va s'arrêter malgré les 250 millions d'euros investis par ses actionnaires. Avec entre 500 000 et 800 000 abonnés ce service n'était pas rentable.

■ **Parti socialiste** : Le premier secrétaire du parti Olivier Faure affirme avoir été reconduit à son poste par 50,09 % des suffrages, soit 12 020 bulletins contre 48,91 %, soit 11 507 voix à son rival Nicolas Mayer-Rossignol qui conteste ce résultat.

■ **Défense** : Lors de ces vœux à l'Armée, le 20 janvier à Mont-de-Marsan, Emmanuel Macron a annoncé un budget de 413 milliards d'euros pour la prochaine loi de programmation militaire qui devrait être promulguée autour du 14 juillet prochain.

■ **Pâtisserie** : La multinationale allemande Doctor Oetker, propriétaire de la levure Alsa depuis 2018, a annoncé le 16 janvier qu'elle avait rapatrié 90 % de la production des petits sachets roses à Strasbourg dans le quartier de la Meinau. Cela dément les informations selon lesquelles la production avait été transférée en Allemagne.

■ **Médias** : Interdits de diffusion en Europe depuis mars 2022, mais toujours actives sur Internet, les chaînes russes RT-France et Sputnik, dont les comptes bancaires en France ont été gelés le 18 janvier 2023, ont confirmé le 21 janvier qu'elles étaient dans l'impossibilité de payer les salaires de janvier de leurs 123 salariés français dont 77 journalistes avec carte de presse.

Pollution : Une « marée blanche » de micro-billes plastiques déferle sur les côtes atlantiques du Finistère à la Vendée depuis novembre sans qu'on en sache l'origine précise.

■ **Musique** : Le musicien de jazz Marcel Zanini est mort le 18 janvier à 99 ans.

de vie, de son bonheur, de sa sagesse, de son désintéressement et de son humilité... Bien sûr, rien de toute cette aventure humaine, si réussie à mes yeux, n'aurait été possible s'il n'avait pas rencontré une femme extraordinaire, Élisabeth, qui lui permit, entre autres merveilles, de réaliser pleinement sa vocation de père de famille.

Léonard, mon ami... je suis très en colère que tu aies encore décidé de changer de voie, du jour au lendemain, sans prévenir, mais je ne doute pas qu'une fois encore tu as choisi la route la meilleure, sur laquelle, trop casanier, trop absorbé par les responsabilités du quotidien, je n'ai, comme la plupart d'entre nous, jamais vraiment réussi à m'engager, mais où j'espère pourtant bien pouvoir te croiser à nouveau. Bientôt ? Hélas ! Et heureusement !

F. A.

Francophonie

L'identité d'un pays est dite par sa langue. Or voilà que la France devient bilingue. L'anglo-américain non seulement étouffe vocabulaire et syntaxe du français, mais tend à se substituer à lui comme langue d'usage. Par contre-coup, est menacé l'ensemble des pays ayant le français en partage.

À l'automne dernier, l'association Observatoire des Libertés lançait une vague de procédures contentieuses à l'encontre d'organismes publics coupables de violer la loi du 4 août 1994 défendant la langue française, dont les villes de Nice, Lyon, Saint-Tropez, l'aéroport de Marseille-Provence ou le musée du Louvre. :

L'opération a connu un véritable succès médiatique. Trois chaînes de télévision publique (dont le JT de 20 heures TF1, des médias papier tels Le Figaro... The Times (!) et de nombreux médias étrangers (notamment un ukrainien) ont commenté l'action.

Un collectif s'est créé : *Oser le français*. Il regroupe, outre des personnes privées, les associations Alliance Champlain, Défense de la Langue Française, Le français en partage, Observatoire des Libertés et le Pôle francophone du Carrefour des Acteurs sociaux. (1)

Le 18 janvier, les composantes de ce collectif ont envoyé vingt recours gracieux à vingt établissements publics dont la Ville de Paris, le général Georgien superviseur de la reconstruction de Notre-Dame de Paris, la communauté d'agglomération gestionnaire du Lac du Bourget cher à Lamartine, ou encore les aéroports Charles de Gaulle ou Marseille-Provence, toutes entités violant allégrement la loi.

Le 20 mars *Journée de la langue française*, la justice sera saisie des requêtes concernant les établissements ne nous ayant pas répondu, ou l'ayant fait de manière non satisfaisante. Le collectif entreprendra d'autres opérations visant la sauvegarde d'une langue si précieuse à nos identités, si précieuse à la survie d'une culture universelle. Et tout simplement exsangue.

Joël Broquet

(1) alliance.champlain@lagoon.ncdlf.contact@orange.fr
francaispartage@orange.fr
observatoire.des.libertes@laposte.net
dircas@cas-france.org

Inénarrable Roselyne !

Rien n'est plus aisé que de critiquer Roselyne Bachelot, voire de la descendre en flammes ou même tout simplement de jeter à son sujet un froid constat : « C'est facile de cracher dans la soupe une fois qu'on a été bien servi ». Ministre de Jacques Chirac, de Nicolas Sarkozy et d'Emmanuel Macron avec des postes aussi en vue que l'Écologie, la Santé et la Culture, elle a également recherché les feux de la rampe dans de multiples émissions à la radio et à la télévision, sans oublier une douzaine d'ouvrages. Son dernier, 682 jours, relate ses presque deux années, sous l'autorité de Jean Castex, durant lesquelles elle a dû gérer le monde culturel malmené par la covid-19.

Bien entendu, on y trouve des petits règlements de compte et des anecdotes d'autant plus savoureuses que notre docteur en pharmacie sait écrire et que sa langue se révèle aussi alerte que fluide. L'intérêt de ses appréciations, qui remontent parfois assez loin — par exemple, Jack Lang s'y trouve quelque peu égrillé —, vient de ce qu'elle n'atteint jamais les limites de la méchanceté. Son réalisme ne va pas jusqu'au cynisme et sa franchise semble concerner plus les politiques menées que les personnes.

On peut dire que, si elle ne néglige pas de se donner le beau rôle, elle connaît suffisamment le cadre et les personnages pour tracer des petits tableaux pleins de vérité. Certes, on peut ne pas partager son approche des témoignages du passé, qu'elle ne veut pas confier

aux collectivités locales car « dépourvues d'expertise solide », d'où une pique contre Gérard Larcher, « gonflé » d'avoir osé en faire « les défenseurs intransigeants du patrimoine ». De même n'hésite-t-elle pas à parler du « sauvetage inconsidéré d'une église sans intérêt patrimonial ». Au passage, il apparaît curieux que cette ancienne élue locale, qui se targue de se sentir « à l'aise dans cet exercice de terrain [qu'elle] pratique depuis quarante ans », manifeste concrètement peu d'empathie pour les actions et préoccupations des responsables municipaux, départementaux et régionaux... Dans ce registre, elle montre Brigitte Macron patronnant un projet de nouvelle flèche à Notre-Dame de Paris « avec une sorte de sexe érigé, entouré à sa base de boules en or », sous-entendant l'avoir écarté.

En bonne routière de la politique française, Roselyne Bachelot rappelle les inévitables malentendus et grincements de dents avec le monde de la culture. Elle montre aussi quelques spécificités du « maelström » de sa fonction jointes à l'« incroyable valse des ministres français qui fait rigoler toute l'Europe ». Elle explique aussi la nécessité pour tout ministre d'arriver avec son équipe sous peine de se voir entouré de créatures de l'Élysée et de perdre ainsi tout poids politique. Elle tient d'ailleurs beaucoup à défendre le rôle décisionnaire des ministres face à l'administration et aux grandes institutions. Elle en apparaît ainsi d'autant plus humaine.

Jean-Gabriel Delacour

Roselyne Bachelot, 682 jours, Paris, Plon, 2023, 288 pages.



■ **Europe** : Le chancier allemand Olaf Scholz s'est rendu à Paris le 22 janvier pour célébrer le 60^e anniversaire du traité de réconciliation entre l'Allemagne et la France. Une cérémonie à la Sorbonne et un conseil des ministres franco-allemand ont été l'occasion d'évoquer la question de la Défense européenne, de l'aide à l'Ukraine, de la tarification des diverses énergies en Europe, sans beaucoup d'avancées semble-t-il...

■ **Ukraine** : 18 personnes, dont le ministre de l'intérieur Denys Monastyrsky et trois enfants, sont morts dans le crash d'un hélicoptère, le 18 janvier, à Brovary, près de Kiev. Il y a aussi 29 blessés dont 15 enfants car l'hélicoptère du ministre, qui se rendait sur le front, est tombé sur des voitures près d'une école maternelle et d'un immeuble d'habitation.

■ **Ukraine** : Plusieurs pays (Pologne, Finlande, Lituanie...) se proposent de livrer à l'Ukraine des chars Leopard de fabrication allemande. Mais l'Allemagne conditionne son acceptation à la livraison par les États-Unis de chars Abraham... Cinquante pays ont envoyé des représentants pour en discuter dans le cadre de l'Otan le 20 janvier à Ramstein en Allemagne sans qu'une décision soit prise.

■ **Allemagne** : La ministre de la Défense Christine Lambrecht, 57 ans, qui avait commis plusieurs bévues retentissantes, a été remplacée par Boris Pistorius, 62 ans, ministre social-démocrate de Basse-Saxe. Le chancelier fédéral Olaf Scholz a ainsi rompu avec la règle de la parité entre les sexes qu'il s'était assignée pour son gouvernement.

■ **Nouvelle Zélande** : À la surprise générale, la Première ministre travailliste Jacinda Ardern, 42 ans, a annoncé le 19 janvier sa démission pour le 7 février, parce qu'elle ne se sent plus l'énergie de continuer, après 6 ans d'exercice du pouvoir et malgré une grande popularité.

■ **Parlement européen** : Le Parlement européen a voté, les 18 et 19 janvier, un certain

Le chemin de Damas

Va-t-on à nouveau serrer la main de Bachar-el-Assad ? Est-il redevenu fréquentable ?

Son pire ennemi, le président turc, le 5 janvier, a commencé d'y préparer les membres de son parti. En même temps, le ministre des Affaires étrangères des Emirats arabes unis était reçu par Assad à Damas. Qu'est-ce qu'ils mijotent ?

L'initiative semble être venue de Moscou où se sont rencontrés le 28 décembre les ministres de la Défense et les chefs des services de renseignement des trois pays, Turquie, Russie, Syrie, qui devrait être suivie en février d'une réunion des ministres des Affaires étrangères. Le Kremlin, occupé en Ukraine, veut assurer ses arrières en Syrie et compte sur Erdogan, après l'avoir dissuadé de relancer des opérations contre le territoire kurde autonome de fait, le Rojava, pour stabiliser ou « normaliser » la situation. Le Turc souhaite en priorité pouvoir réinstaller une partie des quatre millions de réfugiés syriens sur une zone tampon et peut-être au-delà, notamment dans les zones kurdes, avant les élections turques avancées au 14 mai. Assad, qui voit ses alliés et clients habituels, russe, iranien et libanais, sérieusement affaiblis, a besoin de diversifier ses garanties, en se rabibochant avec les autres pays arabes et en trouvant un *modus vivendi* avec la Turquie. Le durcissement attendu de la défense israélienne, libre de frapper où elle veut en Syrie, conduit les pays du Moyen-Orient à resserrer les boulons, à

mettre un bémol à leurs discordes intestines et à présenter un front uni de modération.

Si Assad a gagné la guerre – à quel prix ! –, il n'est pas le mieux placé pour faire la paix. La reconstruction – sur laquelle les entreprises turques comptent bien – peine à trouver des investisseurs. Qui voudrait risquer des fonds dans une kleptocratie ? La guerre a nourri son armée. La paix la démobilise. La livre syrienne a perdu la moitié de sa valeur face au dollar. Le pouvoir de Bachar est peut-être plus menacé aujourd'hui qu'au plus fort du conflit.

Plus que jamais, les Occidentaux sont absents du jeu. Pour eux, l'heure n'a pas encore sonné de reprendre le chemin de Damas.

Dominique Decherf

Socialistes danois contre l'immigration

Le Danemark, malgré son exiguïté actuelle — il fut un temps où il comprenait la Norvège, la Suède, l'Islande et une petite partie de l'Allemagne du nord —, reste un pays surprenant. Ne vient-il pas, par exemple, de donner directement à l'Ukraine les 19 canons CAESAR 8x8 commandés à Paris ? Autre particularité, peu connue en France, la politique de forte limitation de l'immigration a été menée par la gauche sociale-démocrate, le premier parti de gouvernement depuis des dizaines d'années.

Comme l'ont bien noté, en France, les cercles de réflexion tant de gauche — Fondation Jean-Jaurès — que de droite — Fon-

dation pour l'innovation politique, Fondapol —, les sociaux-démocrates danois conduisent depuis plusieurs années une politique très ferme afin de réduire les flux migratoires. Le Premier ministre Mette Frederiksen serait certainement qualifié d'extrême droite dans le contexte français. Elle se trouve en tout cas appuyée par une grande majorité de la population de son pays.

Totalement inconnu à l'étranger, un homme symbolise le choix danois. Il s'appelle Mattias Tesfaye et appartient au parti social-démocrate. Il a été en charge de l'Immigration et de l'Intégration de 2019 à 2022, puis de la Justice en 2022, avant de se voir confier l'Enfance et l'Éducation en décembre dernier. Fils de Tesfaye Mamo, un immigrant éthiopien, et d'une assistante sociale, il est père de deux enfants. Maçon, il a été élu au Folketing en 2015, deux ans après avoir rejoint les sociaux-démocrates. Ancien vice-président du Parti populaire socialiste, il a également été membre de l'Alliance Rouge-Verte et du Parti communiste marxiste-léniniste danois.

En 2017, il a publié *Velkommen Mustafa* [Bienvenue Mustafa]. Après avoir retracé l'histoire de la politique migratoire menée par les sociaux-démocrates durant les dernières décennies, il y développait l'idée selon laquelle la direction du parti, ayant ignoré les appels de ses maires, favorables à une restriction de l'immigration, ne pouvait que constater les conséquences, notamment la montée en puissance des nationalistes du Parti populaire danois, classés au centre.

Après avoir fait suspendre en 2021 les titres de séjour de plusieurs centaines de réfugiés syriens, estimant que la situation dans leur pays était désormais suffisamment sûre, il a déclaré l'année dernière :

« Depuis 2015, nous ne cessons de répéter à nos demandeurs d'asile que, contrairement à d'autres pays, le droit de séjour au Danemark est temporaire. [...] Quelques centaines ne poseraient pas de problème, mais, ces dix dernières années, ils étaient 70 000 au total. La cohésion sociale est menacée alors qu'elle représente un des piliers de l'État-providence. [...] Si le nombre de migrants est trop élevé, nous aurons des problèmes. »

Jean Étèveaux

Justice en temps de guerre

Malgré les appels déchirants du président ukrainien qui dénonce les crimes qu'il attribue à l'armée russe, la justice internationale ne bouge pas. Mais peut-elle agir d'initiative sur-le-champ ? Doit-on s'habituer à des cris dans le désert judiciaire celui du chaos et de l'indignation ?

La justice est traditionnellement représentée avec un bandeau sur les yeux. Serait-elle aussi sourde ? L'agressé voudrait que l'on déclenche immédiatement des poursuites pénales contre l'agresseur et ses complices et que la justice soit plus forte que le tir des armes. Ce serait simple et expéditif mais je ne sais pas si cela supprimerait les antagonismes profonds. L'heure de la justice n'est pas encore venue. Comment organiser un

procès équitable aux normes juridiques universelles alors que quotidiennement les obus et les drones détruisent sous menace nucléaire, que les soldats meurent et que les victimes directes ou collatérales sont innombrables. Sans compter qu'il faudrait peut-être y ajouter des cobelligérants supposés qui sont sur une ligne de crête même si la cause est juste.

Sauf à souhaiter que la guerre s'éternise jusqu'à une capitulation totale ou partielle de l'Ukraine ou une défaite actée de la Russie, ce qui bouleverserait l'ordre du monde sous l'œil attentif de la Chine, de l'Iran, de la Corée du Nord ou d'autres nations crispées sur leurs propres différends, il va bien falloir que la diplomatie s'en mêle, vœu qui n'est ni soutenir ni lâcher une partie. Ou qu'une médiation avec des personnalités neutres et insoupçonnables soit mise sur pied. La guerre est le prolongement de la politique par d'autres moyens disait Clausewitz. Et Clemenceau estimait que la guerre est une chose trop grave pour la confier aux militaires même si ceux-ci sont indispensables pour suivre les instructions et défendre la nation et/ou sortir au moindre mal des stratégies des gouvernants civils. Les opinions publiques ont choisi leurs camps. Il ne s'agit pas de forcer la main de son destin à tel ou tel. La communauté internationale a montré ses limites, les grands principes des droits de l'homme ne sont plus acceptés sans réserve, et les espoirs notamment « *plus jamais ça* » d'après les deux Guerres mondiales ont été déçus. Une victoire à la Pyrrhus ne servirait à rien. Elle est même parfois dangereuse, on a vu avec le traité de Versailles de 1919. Les

professionnels savent concilier les contraires et trouver des solutions pratiques parfois inédites. Ou que l'on croyait impossibles. Il faut leur faire confiance.

L'obstination parce que l'on estime avoir raison peut entraîner des escalades et encore plus de victimes. La bataille des égos qui poussent à des sacrifices humains doit s'effacer au profit de négociations concrètes. Chacun a de prétendues bonnes justifications. Mais la Russie ne peut poser des conditions préalables comme la conservation de tous les territoires annexés par les armes. L'Ukraine ne doit pas exiger avant de parlementer le retour d'un seul coup à la situation *ante*, avant le 24 février 2022 voire aux accords de Minsk. Et la Crimée. Sinon il y aura blocage.

Dans ces circonstances quel rôle peut jouer la justice internationale et de quelles juridictions parle-t-on au vu des expériences passées ?

La justice internationale ne pose aucune condition préalable. Quand elle est régulièrement saisie elle répond en droit aux questions qui lui sont posées : quels sont les crimes ? qui a fait quoi ? qui est responsable ? Elle ne fait pas de politique ou de morale. La justice internationale condamne les coupables avérés, après enquête, débats contradictoires et plaidoiries. Chaque accusé peut se défendre. On se rappelle le procès de Nuremberg en 1945-46 et la condamnation (à mort) de dignitaires nazis. Mais les hostilités étaient terminées.

* **La cour Internationale de justice [C.I.J.]** basée à La Haye est l'organe judiciaire de l'ONU où la Russie dispose au conseil de sécurité d'un droit de *veto*.

nombre de résolutions d'actualité concernant les droits de l'homme dans le monde : pour inscrire les gardiens de la Révolution iraniens sur la liste des organisations terroristes et pour demander une meilleure protection de la diaspora iranienne dans les pays de l'Union européenne (313 voix sur 545), pour proposer la création d'un tribunal international pour juger les crimes de guerre russes et biélorusses en Ukraine (par 479 voix contre 19), pour exiger la fin du blocus du Haut-Karabakh par l'Azerbaïdjan, sur la liberté de la presse au Maroc, à propos de l'assaut des institutions brésiliennes par des manifestants populistes, etc.

■ **Pérou** : La grande manifestation partie des Andes a envahi pacifiquement le centre de Lima le 19 janvier, mais la situation a dégénéré dès le lendemain en violents affrontements avec la police. D'autres villes se retrouvent avec des émeutes sévèrement réprimées. Les manifestants exigent le départ de la présidente par intérim Dina Boluarte et, souvent, le retour du président destitué Pedro Castillo.

■ **Burkina Faso** : Le gouvernement burkinabé, dirigé par le capitaine Ibrahim Traoré depuis le coup d'État du 30 septembre 2022, a dénoncé l'accord de défense avec la France le 18 janvier dernier. L'opération Sabre (environ 400 militaires) prendra fin d'ici un mois.

■ **États-Unis** : À Monterey Park, ville de 61 000 habitants au sud de la Californie à majorité asiatique, une fusillade dans une fête pour le Nouvel An lunaire a fait au moins 10 morts le 22 janvier.

■ **États-Unis** : Six nouveaux documents classifiés ont été retrouvés, lors d'une saisie le 20 janvier, dans une maison appartenant au président Biden à Wilmington (Delaware) mais où il ne réside pas ordinairement.

■ **Cinéma** : Gina Lollobrigida est décédée le 16 janvier à l'âge de 95 ans.

Il faut donc passer par l'assemblée générale où des pays peuvent être réticents et s'abstenir. Elle juge les États. Son contentieux le plus ordinaire porte sur les conflits frontaliers.

*** La cour pénale internationale [C.P.I.]** a été créée en 1998 par le traité de Rome et a son siège aussi à La Haye. Avec un centre de détention. Elle est saisie par un État signataire du texte fondateur qui a été ratifié, par son procureur, ou exceptionnellement par l'Onu dans le cadre du chapitre VII du traité. Sont dans son viseur les individus, chefs d'État ou de guerre, soldats de métier, mercenaires, civils... enfin tous ceux qui ont une responsabilité dans les atrocités. Sa compétence est limitée aux crimes de guerre et d'agression, aux génocides, aux crimes contre l'humanité. Elle se substitue à la justice nationale si celle-ci est défaillante. Elle peut incarcérer.

*** Des tribunaux pénaux internationaux dédiés** à des conflits déterminés ont été créés. Ainsi pour le Rwanda avec le génocide des Tutsis ; ou pour le Cambodge avec les Khmers rouges. Pour l'ex-Yougoslavie l'ancien président Milosevic a été condamné. Il est mort en prison.

Mais la justice internationale n'a pas le pouvoir d'arrêter un affrontement violent. Dès le début de la guerre contre l'Ukraine la C.P.I. a ouvert une enquête et a pris une ordonnance (un jugement) pour enjoindre à la Russie de cesser toutes opérations militaires. On a vu le résultat. Ces juridictions ne disposent d'aucune force coercitive. Il n'y a pas l'équivalent de casques

bleus magistrats. Le glaive de la justice est le droit international public, les traités internationaux, le droit de la guerre et celui qui est humanitaire. C'est un moyen pacifique. Et symbolique.

Le principe de conviction n'exclut pas celui de réalité. Quand les bornes sont franchies il n'y a plus de limites. Mais les victimes ont un droit inaliénable et non négociable à la vérité. Et à la réparation. Malgré les raisons d'État. C'est souvent long mais on y arrive. Personne ne peut bénéficier d'une immunité. Ce ne serait pas juste. On a besoin de croire en la justice et en des exemples pour l'humanité.

Christian Fremaux

ChatGPT

Depuis l'invention de l'ordinateur à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le monde s'est habitué à vivre des transformations. Régulièrement des nouveautés digitales apparaissent et contribuent à la transformation de notre planète. La société américaine Open AI est entrée en fanfare en ce début d'année 2023 avec un produit qui va révolutionner le monde de la communication et de l'information. Le ChatGPT.

De quoi s'agit-il ? C'est le visage "grand public" d'une intelligence artificielle capable de produire des textes, du code informatique, de nourrir un dialogue, lancé le 30 novembre 2022. Une véritable révolution dans le monde du numérique. Déjà ce que l'on appelle l'intelligence artificielle faisait l'objet de nombreux colloques, publications et réflexions sur la puissance supposée ou réelle d'une

intelligence développée par des humains et capable de le supplanter.

Déjà tous les grands majors comme Meta, Microsoft, Apple se penchent sur ce bébé naissant inventé par une start-up. Ce robot conversationnel fascine, promis à un avenir certain qui fait déjà trembler le monde universitaire, tant les étudiants se sont déjà jetés sur le logiciel pour rédiger leurs devoirs.

Certains voient déjà en ChatGPT un concurrent direct de Google, pensent qu'il pourrait être doté d'une partie vocale (comme Alexa). Pour l'heure les opposants estiment que le logiciel n'est pas fiable car s'il ne connaît pas le sujet il va faire une réponse en dehors de la réalité.

Ce qui demeure c'est que ce nouveau phénomène passionne les chercheurs, les médias et les "geeks". C'est un bébé qui va devoir acquérir des milliards de données pour être en capacité de répondre sans erreur.

Philippe Buron Pilâtre

Les différences avant la liberté

Des spécialistes de la civilisation islamique ont appelé à « ne pas laisser la parole se faire confisquer par les extrémistes de tous bords ». Dans une tribune du *Monde* à vrai dire fort peu relayée, ils ont pris la défense d'un professeur d'histoire de l'art, Erika López Prater, renvoyée de l'université méthodiste Hamline, à Saint-Paul dans le Minnesota, pour avoir montré à ses élèves une représentation du prophète Mahomet.

L'enseignante a été licenciée en dehors de toute procédure légale, sur la plainte d'une étudiante soudanaise ayant estimé que « *présenter la peinture exécutée dans un contexte musulman [était] islamophobe* ». Il s'agissait d'une œuvre persane médiévale dépeignant l'ange Gabriel apparaissant à Mahomet dans la grotte de Hira ; elle provenait d'un manuscrit du XIV^e siècle du grand administrateur persan Rashid Al-Din (1247-1318). Ajoutons que ce professeur avait prévenu ses étudiants qu'elle leur ferait voir d'anciens portraits du prophète dans le cadre de son cours.

Les universitaires français ont expliqué que, si l'art religieux musulman est en effet aniconique (excluant toute représentation humaine et animale), un art profane existe. Il a d'ailleurs fallu attendre 1973 pour que des autorités religieuses arabes prononcent des fatwas interdisant ces images.

Dans cette affaire, la volte-face des autorités académiques de cette université doit être relevée. Dans un premier temps, son président avait affirmé que « *le respect, la décence et l'appréciation des différences religieuses et autres devraient prévaloir sur la liberté académique* ». Maintenant, il explique : « *Nous n'avons jamais eu l'intention de suggérer que la liberté académique est une préoccupation ou une valeur inférieure à celle de nos étudiants* ». Pour le moment, l'enseignante n'a pas été réintégrée et on a un nouvel exemple d'agenouillement devant l'intolérance, l'ignorance et le refus du débat.

Précy

Rêves de pierre

Si l'architecture a pour but de livrer des bâtiments plus ou moins pratiques et plus ou moins esthétiques, elle est aussi, selon la loi française, une expression de la culture. Mais elle peut aller encore plus loin lorsqu'elle répond à une commande dictée par une vision supérieure. Ainsi en est-il des cités idéales visant à réunir réussite économique, préoccupation sociale et activités culturelles inspirées par l'idéologie mais également par la foi.

On connaît, en particulier, les réalisations consécutives aux théories du socialisme utopiste. Son fondateur, le Britannique Robert Owen (1771-1858), entrepreneur du textile, avait ainsi envisagé l'édification, en 1825, d'une communauté modèle aux États-Unis appelée New Harmony mais qui échoua au bout de quatre ans sans qu'il n'en reste de trace aujourd'hui.

De son côté, le Français Charles Fourier (1772-1837) eut l'idée du phalanstère, ensemble de bâtiments mêlant industrie et agriculture ainsi que des habitations le tout dans un décor champêtre. Lui-même ne dépassera pas le stade de l'idée mais des émules tenteront de concrétiser son projet.

La première réalisation fut celle, en 1832, de la Colonie sociétaire de Condé-sur-Vesgre (Yvelines) qui, au fil du temps, a perdu sa vocation industrielle mais reste aujourd'hui un lieu de vie pour une quinzaine de familles héritières des premiers sociétaires. Pour autant, la plus connue reste le Familistère de Guise (Aisne), créé à par-

tir de 1858 par l'industriel Jean-Baptiste André Godin (1817-1888). Là encore, les installations de production ont quitté les lieux (l'entreprise existant toujours avec de nouveaux statuts relevant de l'économie capitaliste) mais les constructions ont subsisté jusqu'à nos jours, en particulier l'impressionnant Palais social avec ses

chefs d'entreprises qualifiés aujourd'hui de paternalistes et inspirés par les enseignements du catholicisme social.

C'est le cas de Léon Harmel (1829-1915), lui aussi entrepreneur du textile, proche du pape Léon XIII, qui, à l'occasion de la reconstruction de sa filature de Val des Bois à Warme-

logements pour les familles nombreuses et ouvrières. C'est lui qui rapporte de Grande-Bretagne l'idée des cités-jardins et en établit une, en 1923, dans le quartier du Chemin Vert à Reims avec, en son centre, l'église Saint-Nicaise décorée par René Lalique.

Mais l'exemple le plus emblématique de ce mouvement en Europe reste la Colonie Güell fondée en 1890 par l'entrepreneur Eusebi Güell (1846-1918) à Santa Coloma de Cervello à côté de Barcelone en Espagne. C'est là qu'il a décidé de transférer son usine textile et d'y implanter tout un ensemble de constructions à caractère social et culturel confiées à des architectes appartenant au courant du modernisme, équivalent catalan de l'Art nouveau en France. Parmi eux figure le célèbre Antoni Gaudí (1852-1926), le bâtisseur de la Sagrada Família à Barcelone, à qui échoit naturellement l'édification de l'église de la colonie. La construction débutera en 1908 mais le projet ambitieux à deux nefs superposées ne sera jamais achevé sans que la raison en soit clairement établie. Reste néanmoins ce qui est appelé aujourd'hui la crypte correspondant à la nef inférieure avec ses colonnes originales et ses murs inclinés en basalte ainsi que sa décoration composée de trencadis, mosaïque faite d'éclats de céramique aux couleurs chatoyantes.

On le sait depuis les cathédrales du Moyen-Âge, la foi s'écrit aussi dans la pierre.

Fabrice de Chanceuil



Guise. La cour intérieure du pavillon central.

longues galeries et sa vaste verrière, de même que les écoles et le théâtre, l'ensemble étant réhabilité depuis les années 1990 grâce au projet Utopia financé par l'Union européenne et les pouvoirs publics locaux.

Tous les initiateurs de ces réalisations avaient en commun le fait d'être plus ou moins anticléricaux. Mais d'autres projets ont également vu le jour de la part de

riville (Marne), intégrée, à côté de l'usine, une cité ouvrière qualifiée d'oasis par son concepteur réunissant logements mais aussi équipements culturels et sociaux.

Cette action va inspirer le patronat chrétien, en particulier l'industriel Georges Charbonneaux (1865-1933) qui va créer, à Reims, le Foyer rémois, chargé de construire des

Et si Dieu existait ?

L'industriel Michel-Yves Bolloré (frère aîné de Vincent Bolloré) donne une série de conférences dans diverses villes, sur le thème *Et si Dieu existait ?* Il est coauteur, avec le polytechnicien Olivier Bonnassies, d'un best-seller qui tente d'expliquer pourquoi la science est devenue une "alliée de Dieu".

propos recueillis par
Jean-Michel Desautail

Quel message délivrez-vous à l'assistance lors de vos conférences ?

M.-Y. Bolloré : Un son-
dage Ifop paru en août 2021
a révélé que la moitié des
Français ne croient plus du
tout en l'existence de Dieu.
Sur ce sujet la France est
donc désormais exactement
coupée en deux. Mais cette
ligne de séparation n'est pas
géographique puisqu'elle
passe au milieu des familles
et des relations amicales.
Cette situation nouvelle sus-
cite souvent interrogations et
inquiétudes car elle est liée à
une autre question qui nous
touche de près et qui est :
existe-t-il une vie après cette
vie ? Sur ce sujet essentiel
beaucoup croient encore que
la question de l'existence de
Dieu est une question indé-
cidable et polémique dont
il est inutile de discuter. Or
cela n'est plus vrai ! Ainsi
notre message principal est
d'expliquer que la science
actuelle permet de répondre
rationnellement à la ques-
tion de l'existence de Dieu
et d'atteindre une conviction
solidement fondée.

**Vous, scientifique de for-
mation, pensez-vous que la
science puisse être la meil-
leure alliée pour prouver
l'existence de Dieu ?**

En effet, la science qui
avait semblé s'opposer un
temps à Dieu, c'est-à-dire

de Galilée à Darwin, s'est
aujourd'hui complètement
retournée et a apporté des
éléments très forts montrant
la nécessité de l'existence
d'un dieu créateur pour ex-
pliquer l'apparition et l'exis-
tence de l'Univers. Il s'agit
notamment de son début, de
ses réglages extraordinaires
et de l'apparition de la vie à
partir de la matière.

**Faut-il absolument avoir
des preuves pour avoir la
foi en Dieu ?**

Il y a là une erreur de vo-
cabulaire très commune.
Croire en Dieu et avoir foi en
Dieu sont deux choses diffé-
rentes. Croire en Dieu est une
question de l'intelligence. La
foi, elle, est une adhésion à
Dieu, une confiance en Dieu
qui dépend d'un libre choix.
Ainsi par exemple le diable
croit en Dieu (Il est bien pla-
cé pour le savoir) mais n'a
jamais eu foi en lui.

Par la seule raison nous
pouvons savoir que Dieu
existe mais nous pouvons
en même temps décider de
l'ignorer voire le détester.
Il est important que notre
croyance soit basée solide-
ment sur la raison. C'est l'ob-
jet de notre livre. ■



Michel-Yves Bolloré, Olivier Bon-
nassies, *"Dieu, la science, les
preuves - L'aube d'une révolu-
tion"*, Guy Trédaniel éditeur, 596
pages, 32 euros.

Une guerre des mondes



O n se demande parfois
où sont les héritiers
des romanciers ca-
tholiques que furent René
Bazin, François Mauriac,
Georges Bernanos, Henri
Queffélec... Peut-être ci-
tera-t-on un jour Michel
Houellebecq, s'il se conver-
tissait, comme il en donne
parfois quelques avant-
signes, ce qui n'irait sans
doute pas sans périls pour
l'Église. En attendant, on
en connaît un, plus discret
mais prometteur. Il s'agit de
Marc Desaubliaux. Il a pu-
blié une dizaine de livres.
Sans bénéficier du soutien
d'un grand éditeur, il a fini
par trouver un public fidèle,
avec des appréciations favo-
rables que l'on peut décou-
vrir sur les réseaux sociaux,
une présence obstinée dans
les librairies, les salons du
livre...

Son dernier roman se situe
dans un monde apparem-
ment figé dans un passé in-
déboulonnable. Sous le nom
de Rougemont, on recon-
naîtra Senlis. Belle petite
ville historique, à quelques
dizaines de km au nord de
Paris, avec sa bourgeoisie
autochtone qui fonction-
nerait encore en entre-soi.

Dans ses faubourgs, il y a
aussi une population fixée
par les quelques zones in-
dustrielles ou commerciales,
qui vit dans des lotisse-
ments, avec ses HLM, ses
familles plus ou moins dé-
glinguées, sa jeunesse par-
fois délinquante, sur fond
de chômage, d'allocations,
de trafics divers. Quant aux
saintes familles qui pos-
sèdent encore le centre-ville,
ses hôtels particuliers, ses
commerces, ses petites in-
dustries, elles maintiennent
les apparences. Ainsi en est-
il du premier héros de ce ro-
man. Il a hérité d'une société
de distribution de matériaux
de construction et il a su
comprendre à temps que le
monde des indépendants en
ce domaine était terminé : il
a vendu à Bolloré... Il s'est
reconverti dans une entre-
prise distributrice d'alarmes
antivol hautement lucrative.
Il a épousé une Parisienne
de bonne société, qui reste
femme au foyer. Il a deux
garçons, grands adolescents
qui font sa fierté. Tout va
bien. Sauf que sa femme
s'ennuie et boit trop, de plus
en plus...

Chez les pauvres, la vie est
beaucoup plus compliquée
et la jeune Marceline, deu-
xième personnage important
du roman, en révolte contre
son milieu social, s'est mis
en tête de passer de l'autre
côté du mur. Gageure qui
semble impossible, même
s'il y a un point de jonction
entre ces deux sociétés, car
on est dans le micro-monde
des catholiques pratiquants.
Les riches occupent les pre-
miers rangs à la cathédrale.
Les pauvres sont quelques
bancs plus loin. Sous le re-
gard bienveillant du recteur
qui, seul peut-être, a des
liens profonds avec des fa-
milles des deux côtés...

On vous a parlé de roman
catholique, non pas que la

religion y soit omniprésente, loin de là. Nous avons ici une bonne histoire de secret de famille, à la Mauriac ou même à la Guy des Cars si on veut, et une histoire de vengeance, pourquoi pas à la Félicien Marceau... Le sexe et les addictions y tiennent leur rôle. On est au XXI^e siècle.

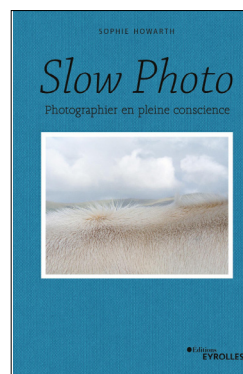
Mais Marc Desaubliaux a choisi pour héros masculin un homme dont on ne saura pas vraiment, jusqu'à la fin, s'il est « *un homme sans volonté* », comme le héros d'un de ses précédents romans, ou bien s'il a découvert une voie qui fait de lui une grande âme. C'est une des ambiguïtés qui tiendra le lecteur en haleine et en proximité, outre le dévoilement progressif de douloureux secrets dont toutes les familles ont des équivalents même si bien peu veulent le savoir ou l'assumer.

Suffisamment hors du temps pour nous faire rêver, et totalement de notre temps pour que nous puissions nous y identifier, voilà une histoire toute en finesse malgré les retournements préparés de longue main. Il aurait été très facile de la gâcher par quelques effets trop romanesques ou violents, mais l'auteur reste fidèle à sa petite musique tout du long.

Les nombreux personnages nous tiendront longtemps au cœur et à la mémoire et, accessoirement, certaines réflexions ou comportements des uns et des autres pourraient bien nous remettre en marche spirituellement.

Frédéric Aimard

Mac Desaubliaux, « Marceline ou le monde des autres. Certains mondes font rêver. Vraiment? », Des éditeurs, des livres, 325 pages, 16 euros.



ROMANS

Racines paysannes

Livre après livre, Marie-Hélène Lafon retrace ce qui pourrait être son histoire personnelle : celle de son Cantal bien aimé et d'une famille dure à la peine où les sentiments ont du mal à trouver les mots pour être dits.

Nous sommes en 1967. La semaine s'achève toujours de la même façon : le samedi, le père bat la mère qu'il accuse d'être incapable de tenir la ferme et de se laisser aller. Le dimanche, avec leurs trois enfants propres et habillés, ils déjeunent chez les parents de l'un ou de l'autre. Un rituel immuable qui prend fin le jour où la mère décide de ne plus subir la violence conjugale.

Un roman court et incisif qui témoigne de la rudesse du monde paysan d'autrefois.

« Les Sources », Marie-Hélène Lafon, Buchet-Chastel, 128 p., 16 €.

Objets volés

Que de douleurs dans ce beau roman de Gaëlle Nohant, mais aussi que d'espoir ! Irène s'est installée à Bad Arolsen (Hesse allemande) et travaille dans

un institut international qui gère les archives sur les persécutions nazies. Sa mission : restituer aux familles, où qu'elles se trouvent dans le monde, les objets ayant appartenu aux victimes de l'holocauste. Des objets sans valeur marchande mais porteurs de mémoire et d'émotions.

Sa quête débute avec un pierrot de chiffon attribué au déporté Teodor Mazurek et se poursuit avec un médaillon appartenant à Wita. Ses recherches la conduisent à côtoyer persécutés et bourreaux, vivants et morts.

« Le bureau d'éclaircissement des destins », Gaëlle Nohant, Grasset, 416 p., 23 €.

PHOTOGRAPHIE

Un œil à l'affût

Prendre son temps, s'imprégner de ce qui nous entoure et... appuyer sur le bouton. La photographie, dit Sophie Howarth, c'est l'observation avant la prise de vue. Et plus nous observons, plus nous apprenons à affûter notre regard et à apprécier notre environnement dans sa plénitude.

Son livre s'organise autour des « attitudes mentales » qui précèdent l'acte photographique : curiosité, clarté, confiance, géné-

rosité... car la photo est d'abord un moyen d'accueillir l'autre, humain ou nature. De nombreuses photos illustrent la réflexion de l'auteur.

« Slow photo. Photographier en pleine conscience », Sophie Howarth, éditions Eyrolles, 144 p., 20 €.

REVUE

Les tirailleurs de 14-18

Près de 30 000 tirailleurs sénégalais ont péri durant la guerre de 14-18. *Historia* a reconstitué le parcours (recrutement, quotidien, faits d'armes, relations avec les poilus) de ces hommes venus d'Afrique et qui ont combattu pour la France.

Autres sujets abordés : le mystère Enigma, De Gaulle, Mitterrand et la Bombe, réprimer la colère sociale, Louis XV, mauvais roi, grand mécène...

« La force noire », *Historia*, janvier 2023, 6,20 €. En kiosque.

Catherine PAUCHET

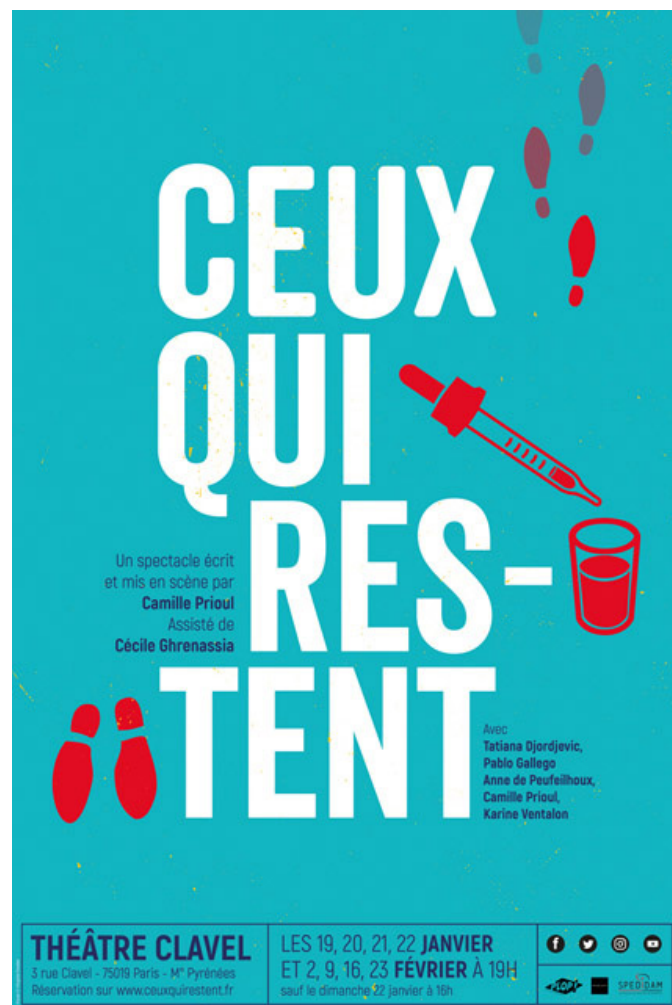
Pour recevoir chaque lundi le lien pour télécharger ou lire en direct *La Nation Française*, souscrivez à l'abonnement (20 euros) à l'ordre de Spfc-Acip.

Un sujet fort, un spectacle doux

Sur la scène, un parallélépipède noir. Une valise à roulettes, un sac à dos en cuir, un sac en papier. On entend le son d'un train. Annie est assise, regard vif qui explore. Étienne s'approche... Qu'est-ce que tu fais? Je regarde, la gare, les gens.

Il y a Annie, la mère. Gravement malade, elle a décidé d'aller en Suisse, le suicide assisté y est légal, pour ne pas finir dans une souffrance inutile. Il y a Étienne, son troisième enfant, le seul qui va l'accompagner. Et puis il y a Juliette, l'amoureuse d'Étienne, une situation compliquée, elle habite Nouméa, elle est revenue en France pour un an, régler les affaires de son père, elle doit repartir. Ceux qui restent raconte leur histoire.

Je l'avoue, j'avais un peu peur du sujet. Il est régulièrement abordé, peut sombrer dans le pathos ou la revendication. Rien de tout cela ici, au contraire. Dès les premières secondes, le regard d'Anne de Peufeilhoux a donné le ton, il m'a embarqué dans l'émotion, une émotion énergique, positive. Loin d'être une histoire de mort, c'est une histoire d'amours. Une double histoire d'amour et de transmission. La transmission des souvenirs d'Annie, elle



les donne à Étienne comme on choisit avec attention une carte postale pour ceux qu'on a dans le cœur. La transmission d'Étienne, passant des bras d'une maîtresse femme à ceux d'une autre maîtresse femme.

Le texte de Camille Prioul est très imaginaire, il se concentre sur l'essentiel en

y ajoutant les détails qui permettront à l'imagination du spectateur de s'envoler, d'une façon très efficace, sans longueurs inutiles. Efficace aussi l'évocation de la fracture qui sépare les enfants d'Annie, les modalités pratiques, on n'évite pas ces sujets. Ni les blessures de Juliette. Camille Prioul pose les choses, sans traîner, sans larmoyer, l'esprit du spectateur fera le reste, il ajoutera les détails nécessaires, venus de sa propre expérience, s'emmenant lui-même dans la pièce. Parfois il faut savoir enfoncer les portes ouvertes pour ceux qu'on aime. Il signe également la mise en scène, nette, efficace, à l'image du texte. Avec une mention pour la

scénographie imaginative, appuyée sur un parallélépipède protéiforme.

Bien dirigée, la distribution est aussi juste qu'équilibrée. Tatiana Djordjevic, Pablo Gallego, Anne de Peufeilhoux, Camille Prioul, Karine Ventalon, ils sont tous bons, tous dans le ton, c'est un beau travail de troupe. J'ai eu plaisir à retrouver Anne de Peufeilhoux et Karine Ventalon, j'aurai plaisir à suivre le travail de Camille Prioul.

Vous avez compris, j'ai savouré Ceux qui restent. Sur fond d'un sujet difficile, la mort choisie, c'est une histoire d'amours, entre une mère et son fils, entre un homme et une femme. Une histoire de transmission, aussi, les souvenirs qu'Annie transmet à Étienne, le relais qu'elle passe à Juliette. Une histoire de choix, surtout. Ces choix qu'on fait, à chaque instant de notre vie. Annie, Étienne, Juliette, ils font des choix, et ces choix font leur vie, ces choix les font avancer quand ceux qui les entourent restent bloqués dans l'attente ou les (in)certitudes.

Ceux qui restent est un spectacle d'une grande douceur, d'une profonde bienveillance. Et c'est un beau moment de théâtre, un bon texte, bien servi, qui laisse son spectateur poursuivre la réflexion.

Guillaume d'Azémar de Fabrègues

Au Théâtre Clavel jusqu'au 23 février 2023 – pour réserver 19-20-21 au 22 janvier; 2-9-16 au 23 février: 19 heures Texte et mise en scène: Camille Prioul assisté de Cécile Ghrenassia. Avec: Tatiana Djordjevic, Pablo Gallego, Anne de Peufeilhoux, Camille Prioul, Karine Ventalon

La Nation Française

directeur de la publication : Frédéric Aimard
Rédaction-administration

60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis-Robinson

Édité par Spfc-Acip Siret 418 382 149 00015 Nanterre

N° TVA intracommunautaire FR21418382149

ISSN 2967-2988 marque déposée à l'Inpi.

Imprimé par nos soins.

Abonnement numérique: 1 an = 20 euros

à l'ordre de Spfc-Acip.

Paiement par carte bancaire:

<https://buy.stripe.com/28o3eq3Re7RSc3C000>

PUY DU FOU FILMS
présente

L'INCROYABLE ÉPOPÉE DE CHARETTE

Vaincre ou Mourir



ROD
PARADOT

GILLES
COHEN

FRANCIS
RENAUD

HUGO BECKER

CONSTANCE
GAY

GRÉGORY
FITOUSSI

OLIVIER
BARTHELEMY

Avec la participation de
JEAN-HUGUES
ANGLADE

un film de
VINCENT MOTTEZ et PAUL MIGNOT

EXCLUSIVEMENT AU CINÉMA LE 25 JANVIER

PUY DU FOU FILMS présente VAINCRE OU MOURIR avec HUGO BECKER ROD PARADOT GILLES COHEN GRÉGORY FITOUSSI CONSTANCE GAY FRANCIS RENAUD THOMAS STORPIER ANNE SERVA VICTORIA HICKING DAMIAN DOULLETT OLIVIER BARTHELEMY ANGLADE et OLIVIER BARTHELEMY Avec la participation de JEAN-HUGUES ANGLADE Production NICOLAS DE VALLETES Production coproduite par JEAN-PAUL ALANQUE et ROBERT DE TROPPA Direction de la photographie ALEXANDRE JAHN Musique JEAN-PAUL ALANQUE et ROBERT DE TROPPA Montage PAUL MIGNOT et PAUL MIGNOT Costumes LES MARCHAISONS Scénario STÉPHANIE PAUL et LAURENCE MIGNOT et PAUL MIGNOT

PUY DU FOU
FILMS
VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

C 8

G NEWS

Alouette